



Mairie d'Hoedic
Le bourg
56170 Ile d'Hoedic
secretariat@mairie-hoedic.fr
02.97.52.48.88

Projet fiche de poste dans le cadre du dispositif « Sites d'exception naturels et culturels touristiques »

Charg.e de mission « tourisme et patrimoine » (H/F)

Communes membres de l'intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), Houat et Hoëdic sont des petites îles situées à une quinzaine de kilomètres de la presqu'île de Quiberon. Ces deux communes sont jumelées depuis 2021. Hoëdic dénombre 99 habitants à l'année tandis que Houat recense 242 habitants. En 2022, le trafic-passagers vers les îles de Houat et Hoëdic est évalué à 143 478 : 91 498 passagers pour Houat et 51 980 pour Hoëdic (chiffres de la délégation de service public)

Les municipalités d'Hoëdic et de Houat ont été retenues pour un accompagnement de la région Bretagne au titre de son dispositif d'aide « Sites d'exception naturels et culturels ». Cette aide régionale d'une durée de 3 ans vise à améliorer les infrastructures et les services dédiés à l'accueil des visiteurs sur un site au patrimoine naturel et culturel à forte notoriété touristique et ayant des problématiques de fréquentation touristique

Ce dispositif régional répond à une méthodologie de travail axée sur l'analyse du parcours-visiteur. Avec le soutien d'une équipe-projet, les municipalités d'Hoëdic et de Houat ont élaboré un projet de site dans lequel le.la chargé.e de mission sera impliqué.

Les enjeux de la démarche « Sites d'exception naturels et culturels » :

Enjeu n°1 : Concilier fréquentation touristique et préservation du paysage et des patrimoines, rendre le visiteur acteurs de la préservation du site

Enjeu n°2 : Révéler l'identité et l'histoire multiséculaire de l'archipel, favoriser l'appropriation des patrimoines (naturel, culturel, immatériel)

Enjeu n°3 : Prendre en compte l'écosystème d'acteurs (publics, privés, associatifs) pour assurer un accueil d'exception tout au long de la saison en phase avec les valeurs du site.

Le poste et ses missions

Sous l'autorité administrative des maires d'Hoëdic et de Houat et en relation étroite avec les services tourisme et patrimoine d'AQTA et l'association Les îles du Ponant, ainsi que les partenaires de la démarche « Sites d'exception naturels et culturels touristiques », le ou la chargé.e de mission sera en charge de piloter et coordonner la mise en œuvre du plan d'actions de la démarche « Sites d'exception naturels et culturels touristiques » :

Les principaux axes de travail seront :

1. **Conforter un observatoire de la fréquentation touristique** : mise en place d'un système de comptage de visiteurs, tableaux de bord et indicateurs d'évaluation durable du tourisme insulaire
2. **Mener un appui technique pour le développement d'un outil de médiation numérique de guidage sur les 2 îles**, en lien avec le projet de candidature d'AQTA au label « Pays d'art et d'histoire ». Il.elle veillera notamment à la qualité scientifique du projet d'interprétation patrimoniale en mobilisant partenaires et interlocuteurs compétents ; recherches historiques et iconographiques, etc.
3. **Assurer le pilotage des projets de valorisation du patrimoine bâti** :
 - Assurer le suivi de la muséographie de l'Éclosarium (Houat) et du Fort (Hoedic) ;
 - Recherche de financements et pilotage des demandes de subventions ;
 - Mise en valeur du petit patrimoine des deux îles (murets, fontaines, fours à goémons ..).

Plus globalement, ses missions seront en lien avec le schéma directeur tourisme d'AQTA et l'Office de Tourisme de la Baie de Quiberon, notamment concernant l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs et l'animation du réseau des socio-professionnels. A travers ses missions, il.elle contribuera également à la réflexion pour le développement d'un tourisme durable sur les deux îles pour limiter les pics de fréquentation et développer les ailes de saisons.

Organisation et gestion de la mission

- Élaboration et suivi du budget des opérations
- Montage des dossiers de demandes de subventions
- Production de contenus rédactionnels
- Préparation et animation de groupes de travail
- Représentation des mairies d'Hoedic et de Houat des réunions liées aux projets si les communes le souhaitent.

Profil recherché

- Formation Master 2 : Gestion et valorisation du Patrimoine—Conduite de projets culturels/touristiques
- Expérience souhaitée sur un poste similaire : conduite de projets complexes, de préférence aménagement et développement touristique à dimension patrimoniale. À minima, très bonne connaissance de leurs enjeux.
- Maîtrise des acteurs, des enjeux et du cadre juridique des politiques patrimoniales
- Bonne connaissance des enjeux du tourisme culturel et de ses acteurs au plan local, régional et national.
- Notions du cadre juridique de l'urbanisme.
- Expérience en matière d'animation et de conduite de projets publics dans un cadre partenarial,
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- Forte sensibilité au développement durable et maîtrise de ses orientations

Compétences et qualités

- Capacités d'organisation et de portage des projets.
- Capacités d'analyse, de synthèse et d'approche globale des sujets, tel que convergence des enjeux touristiques avec ceux des populations résidentes.
- Sens de l'écoute et aptitude au travail en groupe ou en équipe.
- Connaissance des principes de la commande publique.

- Force de proposition, capacité à fédérer et à animer un réseau de partenaires.
- Capacités d'analyse et de compréhension de l'écosystème patrimonial et touristique.
- Techniques d'animation de réunions.
- Esprit d'initiative, d'autonomie et polyvalence.
- Qualités relationnelles, d'animation et de représentation.
- Bonnes qualités rédactionnelles et d'expression.
- Maîtrise des outils informatiques.

Conditions de travail

- Contrat de projet de 24 mois à pourvoir à compter du 15/09/2023
- Rémunération : selon expérience effective.
- Avantages sociaux : possibilité de télétravail et selon les besoins. Hébergement ponctuel sur place selon les besoins ;
- Temps de travail : Complet, 35 h hebdomadaire.
- Le poste est basé à la mairie d'Hoedic. Possibilité de déplacements sur le territoire de la Bretagne Sud, véhicule personnel souhaité + Permis B.

Pour postuler

- CV et lettre de motivation à adresser par voie d'email à l'attention de
Monsieur le Maire d'Hoedic : secretariat@mairie-hoedic.fr
- Date limite de candidature : 21/08/2023